



Tabagisme passif : Tout le monde en parle et rien ne bouge !!!

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 23 novembre 2002

Bonjour !

J'ai pris connaissance de votre brochure d'information sur le tabagisme passif.

Tout le monde en parle et rien ne bouge !!!

Par exemple en cette fin d'année dans les centres commerciaux régionaux (EVRY-2, BELLE-EPINE...), l'air est irrespirable à cause des fumeurs.

Cette fumée toxique envahie les poumons de tous, des petits bébés, des femmes enceintes, des personnes âgées des personnes fragiles de santé.

Que fait-on ?

J'espère qu'il y aura très bientôt des actions pour faire respecter la loi EVIN dans les centres commerciaux par les organismes et les associations concernés par ce problème de protection de la santé.

Merci !

Réponse :

Le communiqué de presse relatif à l'audience du tribunal de police de Versailles vous permettra de constater que DNF répond, par avance à votre souci. Soyez attentif au jugement qui sera rendu le 9 décembre par ce même tribunal, le site DNF s'en fera l'écho.

Consultez aussi les conditions particulières d'application de la loi EVIN dans les centres commerciaux.

Inspirez vous enfin, si vous souhaitez vraiment agir, de la méthodologie proposée par DNF.